



49^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur le Mali

Intervention du Luxembourg

29 mars 2022

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Suite aux deux coups d'Etat l'année passée, il est essentiel de rétablir l'ordre constitutionnel au Mali et nous appelons les autorités maliennes à présenter, dans les meilleurs délais, un chronogramme électoral réaliste afin de permettre l'organisation d'élections libres, justes et équitables.

La situation des femmes et des filles demeure préoccupante au Mali avec un taux élevé de violences sexuelles et basées sur le genre, commises principalement contre les femmes et les filles. Mon gouvernement salue la validation en octobre 2021 d'un plan d'action afin de lutter contre les violences sexuelles en temps de conflit et appelle les autorités maliennes à assurer sa mise en œuvre.

1 664 écoles sont fermées au Mali en raison de l'insécurité persistante, privant des centaines de milliers d'enfants de leur droit à l'éducation et augmentant le risque d'exploitation et d'abus sexuels pour les enfants ainsi que le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés.

La défaillance ou l'absence totale des institutions de l'Etat dans plusieurs localités nourrit l'insécurité dont la propagation est facilitée par le climat d'impunité. Les exécutions extrajudiciaires de civils notamment sont totalement inacceptables. Afin de protéger les femmes et les enfants et de retrouver une stabilité nationale, il est crucial de redoubler les efforts en matière de lutte contre l'impunité. Nous exhortons les autorités à mener à bien les poursuites judiciaires et à donner suite aux recommandations de la Commission d'enquête internationale pour le Mali.

Je vous remercie.

(1 min 30 / 249 mots)